

62

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 8. — Août 1901.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1901

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 AOUT 1901.

PRÉSIDENCE DE M. MONTIGNY, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président présente les excuses de M. Thirion, retenu à la distribution des prix de l'École communale des Garçons, et de MM. Tirlet et Chéret, qui ne peuvent assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans rectification.

Sont admis membres de la Société :

MM. DEVERT, conseiller municipal à Pont-Sainte-Maxence ;
LEMAIRE, fabricant de claies et paillassons, à Taverny
(Seine-et-Oise).

La correspondance comprend :

1° Lettre de M. le Sous-Préfet, demandant le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1900, en vue d'obtenir du Conseil général le vote de la subvention annuelle. — M. le Secrétaire-Général a remis à la Sous-Préfecture le résumé demandé.

2° Circulaire du ministère de l'instruction publique et des beaux arts, annonçant l'envoi en dix exemplaires, qui ont été distribués en séance, du programme du 40^e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à la Sorbonne, le 4^{er} avril 1902.

3° Liste générale des Fruits adoptés par le Congrès, publiée par le journal *la Pomologie française*.

4° Programmes des Expositions : A Pontoise, du 7 au 15 septembre, et à Morlaix, du 10 au 13 octobre, spéciale pour l'étude des Fruits du pressoir et l'industrie du Cidre ; — Prix courants : Des Graines potagères, fourragères et de fleurs de Lucien Ferret, à Brain-sur-l'Authion (Maine-et-Loire) ; des Bâches, Toiles, Sacs et Stores, de Michelet, rue Dareau, à Paris ; de l'Insecticide Fichet, rue de Lagny, à

XIX^e VOLUME — N^o 8. — AOUT 1901.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiéhard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Damesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Muret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lojay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules) — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Présid d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guilleminot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Vice-Secr. : M. Camille Lozet. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CREPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit. V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Vice-Président : M. Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V. Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

Vincennes; des Tuyaux et Accessoires d'arrosages, de Guyénot, rue de Tocqueville, Paris; de la manufacture de Poterie pour Fleurs, d'Henri Chanoine, avenue d'Italie, Paris.

M. le Président donne communication des résultats des Concours cantonaux, qui ont eu lieu le 4^{er} août, et que l'on trouvera dans le cours du Bulletin.

Il donne lecture d'une lettre de M. Lebrun, propriétaire-apiculteur à Villevert, de laquelle il résulte que sur quarante ruches à cadres des systèmes Dadant, Layens et Wells, il a récolté, cette année, environ 4.000 kilog. de miel, non compris 15 kilog. laissés dans chaque ruche pour la consommation hivernale, soit au total 4.600 kilog.; le résultat est assurément magnifique, et M. le Président engage les personnes disposant d'un jardin, à essayer l'élevage des abeilles. Cette lettre était accompagnée de deux échantillons de miel, pour être dégustés, récoltés l'un sur menthe et l'autre sur sainfoin. — Des remerciements lui sont adressés pour sa communication.

M. Hardret dit que le résultat obtenu par M. Lebrun est certainement très beau, et n'a, malgré cela, rien d'excessif; il donne des explications sur l'emploi des différents genres de ruches, et aussi sur celui du miel, avec lequel on peut faire l'hydromel, boisson saine, hygiénique et agréable.

M. le Président lit quelques extraits des Bulletins de Sociétés correspondantes, que l'on retrouvera au Bulletin. Il parle notamment de la Galéruque de l'orme, dont les différents moyens de destruction conseillés par M. Paul Noël, directeur du Laboratoire d'Entomologie de Rouen, sont assez difficiles à mettre en exécution quand il s'agit de grands arbres comme ceux des Cours, et il explique que l'apparition de cet insecte dure généralement trois ans, qu'au bout de ce temps il disparaît comme il est venu; il y a donc espoir de revoir encore nos promenades bien vertes, puisque nous sommes dans la seconde période, et que c'est l'année pro-

chaîne qu'il doit commencer à décroître, pour disparaître ensuite pour un temps plus ou moins long.

M. Hardret donne une recette pour garantir les pêcheurs de la cloque: il suffit de les saupoudrer avec de la cendre de bois, aussitôt que l'on s'aperçoit de l'apparition de cette maladie. M. Pouillard dit que ce moyen lui a parfaitement réussi.

M. le Président annonce que c'est le 2 septembre que la Confrérie de Saint Fiacre fête son patron; il invite tous les membres de la Société à se réunir à cette Société pour assister à la messe qui sera célébrée à la Cathédrale, et au banquet qui aura lieu à la suite; sur la proposition de M. Lozet, il est décidé qu'il sera envoyé à tous les membres de la région de Senlis, une lettre les invitant à se réunir pour cette fête; M. le Secrétaire-Général est chargé de ce soin.

M. Cornu demande qu'une commission soit nommée pour visiter sa vigne qui est, paraît-il, chargée de grappes. MM. Lozet et Vaudier acceptent de faire cette démarche à la fin de la séance.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

Apports en séance :

Par M. PRÉVOST : Une dizaine de pots de Gloxinias couverts de fleurs aux coloris magnifiques, de très jolies fleurs coupées de Pétunias, et des Poires reconnues comme Louise-Bonne. — *Mention très honorable.*

Par M. BORDIER : Un pot de Cannas florifères nains, n'ex-cédant pas 40 centimètres, de son obtention et pouvant servir pour bordure. — *Mention honorable.*

Une *Mention honorable* et des *remerciements* sont également décernés à M. LEBRUN pour ses renseignements et ses échantillons de miel

CONCOURS HORTICOLE SCOLAIRE

Le 1^{er} août, a eu lieu, au chef-lieu de chaque canton, le Concours horticole entre les enfants des Ecoles.

Concours écrit.

Utilité d'un jardin à la campagne. — Divers genres de récoltes et d'agréments qu'il doit offrir. — Choix du terrain et de l'exposition. — Qu'est-ce qu'un assolement, et comment doit-on l'appliquer au jardin ? — Enumérer, selon les saisons, les produits agréables ou utiles d'un jardin.

Examen oral.

Famille botanique des Légumineuses. — Quels sont ses caractères spécifiques ? — Quelles fleurs nous fournit-elle ? — Quels légumes ? — Quels arbres d'ornement ou d'utilité ? — Peut-être même quels fourrages ?

Voici le palmarès :

CANTON DE BETZ

Jury : MM. Robliⁿ, président; Pascon, Quervel et Frénot.

7 inscrits. — 5 présents.

Prix :

LHERMITTE (Louis), de Betz

Mention très honorable :

GAILLARD (Gaston), de Thury-en-Valois.

Mention honorable :

CARON (Camille), de Betz.

GOBERT (Eugène), de Thury-en-Valois.

BOUTRELLE (Robert), de Thury-en-Valois.

CANTON DE CREIL

Jury : MM. Coquatrix, Pichon, Dessat, Dupontroué et Malin.

46 inscrits. — 46 présents.

Prix :

PONCELET (Maurice), de Creil.

PAGNOD (Louis), de Creil.

JOSSELIN (Maurice), de Creil.

DELMEZ (Louis), de Creil.

HANNIET (Maurice), de Creil.

Mention très honorable :

GRISON (Eugène), de Creil.

HASSLER (Raymond), de Creil.

Mention honorable :

BÈNE (Jean-Baptiste), de Creil.

BALLUREAU (Lucien), de Creil.

FRANÇOIS (Pierre), de Nogent, } *ex æquo.*

CAVILLON (Augustin), de Creil, }

CANTON DE CRÉPY-EN-VALOIS

Jury : MM. Oudin, Lafontaine, Fricoté, Lebeau et Lebrun.

21 inscrits. — 18 présents.

Prix :

VECKMAN (Raymond), de Crépy.

BATAILLE (Désiré), de Fresnoy-la-Rivière.

BASCOU (André), de Fresnoy-la-Rivière.

Mention très honorable :

LAHURE (Jules), de Crépy.

DELIGNE (André), de Crépy.

BRETON (Jules), d'Orrouy.

LANGLET (Louis), de Crépy.

QUÉVRIN (Edouard), de Crépy.

DANIEL (Roger), d'Orrouy.

Mention honorable :

BARRAUD (Georges), de Crépy.

GRANIER (Marcel), de Crépy.

DAVID (Charlemagne), de Crépy.

DALAIN (Louis), de Crépy.

SAINT GERMAIN (Maurice), de Crépy.

CANTON DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Jury : MM. Delépine, Lefèvre et Mercier.
5 inscrits. — 5 présents.

Prix :

COQUET (Henriette-Léontine), d'Ognes.

Mention très honorable :

LEFRANC (Emilien), de Nanteuil.

Mention honorable :

DUCHATEAU (Léontine), d'Ognes.

RUELLE (Gaston), de Nanteuil.

KLAINÉ (Léonce), de Nanteuil.

CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE

Jury : MM. Bouffet, Hestin et Legrand.
12 inscrits. — 10 présents.

Prix :

LEMAIRE (Marcel), de Verberie.

CLOUET (Lucien), de Verberie.

CHEBROU (Raoul), de Verberie.

TASSIGNY (Raphaël), de Verberie.

LÉPINE (Lucien), de Verberie.

Mention très honorable :

DOYEN (Maurice), de Fleurines.

Mention honorable :

LÉPINE (Henri), de Verberie.

CANTON DE SENLIS

Jury : MM. Thirion, Mouret, Lozet, Loizeau, Lefèvre
et Lavallée.

18 inscrits. — 14 présents.

Prix :

WEISSENBURGER (Henri), de Senlis.

MARCHOIS (René), de Senlis.

LEFÈVRE (Maurice), de Senlis.

Mention très honorable :

AUBÉ (François), de Senlis.

CHEVAUX (Gaston), de Senlis.

RICHER (Marcel), de Senlis.

TAQUOIS (Maurice), de Barbery.

Mention honorable :

LEDUC (Bernard), de Senlis.

PINCHOT (Ernest), de Senlis.

HARDY (Lucien), de Senlis.

MIRVILLE (Jean), de Senlis.

FAVRET (André), de Senlis.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture de l'igname de Chine. — Jusqu'à présent, on a planté l'igname de Chine sans autre préparation du sol que son ameublement profond ; mais, dans ce cas, les racines, s'enfonçant profondément, présentent à l'arrachage de grandes difficultés, qui sont rendues insurmontables par le renflement qu'elles présentent à leur partie inférieure ; de telle sorte qu'on est obligé de descendre avec l'instrument jusqu'au-dessous de celui-ci pour pouvoir extraire la racine du sol, ce qui entraîne un long et pénible travail. Mais si, au lieu de les planter dans un sol profondément ameubli, on les cultivait sur buttes élevées de 0^m70 à 0^m80, on ferait disparaître une bonne partie des inconvénients que présente cette culture, car il suffirait de détruire la butte pour récolter des rhizomes.

La confection des buttes demanderait, il est vrai, un certain temps ; mais, comme elles peuvent se faire longtemps d'avance, on peut s'occuper de leur construction pendant l'hiver, époque où le temps n'est pas toujours très précieux.

Voici quelques indications à ce sujet :

Dans un endroit découvert et bien ensoleillé du jardin potager, à l'automne, on fume et laboure une bande de terrain de 0^m70 à 0^m80 de large; puis, pendant l'hiver, on amène sur cette place toutes les terres, curures de fossés, de chemins, dont on peut disposer, en y ajoutant du fumier déjà consommé, de manière à avoir, au printemps, une butte d'environ 0^m70 de hauteur, aplanie à sa partie supérieure et présentant une largeur égale à sa hauteur, sur laquelle on trace une ligne dans le milieu et deux autres sur les bords, à 0^m10 de ceux-ci, ce qui mettra entre chaque ligne un espace de 0^m30; on plante les boutures à 0^m30 l'une de l'autre dans ces lignes, et en même temps on place les tuteurs pour maintenir les tiges, ce qui est préférable que de les laisser courir sur le sol. Si on a pu mettre les rhizomes en végétation dans les pots, dès le commencement de mars, pour les mettre en pleine terre vers le 15 mai, le produit sera plus précoce et surtout plus abondant.

Pendant la végétation, on donne quelques binages et sarclages, pour maintenir le sol propre et meuble. Dans les temps secs, quelques arrosements sont nécessaires, l'Igname aimant la fraîcheur et cessant de végéter quand l'humidité lui manque.

A l'automne, aussi tard que possible, on défait les buttes, et il est facile de récolter les rhizomes. Ces mêmes buttes, refaites après la récolte et semées à nouveau, peuvent recevoir, l'année suivante, une nouvelle culture d'Igname de Chine, car cette plante ne craint pas à revenir longtemps sur le même sol, pourvu qu'on le fume.

Cultivé ainsi, l'Igname donne de 4 à 5 kilog. de produit par mètre carré.

TH. GUILLERMIN.

(L'horticulteur chalonnois.)

* *

Les Fuchsia rustiques. — Le *Fuchsia coccinea* Soland, qu'on croit originaire du Brésil, est une très jolie plante

buissonnante rustique dont on connaît des exemplaires qui, pendant vingt ans, ont occupé la même place et qui l'auraient occupée davantage si, par suite de transformations opérées dans le jardin, on n'avait été obligé de les déplacer. Cette plante peut être considérée comme un des plus beaux ornements du jardin. Lorsque les gelées arrivent, on la coupe à 30 centimètres du sol, on la couvre d'un peu de feuille et de fumier; la gelée ne lui cause aucun mal; elle repousse vigoureusement au printemps et atteint de 1^m30 à 2 mètres, porte beaucoup de fleurs assez bien développées et a un feuillage tendre d'un vert foncé.

Le *Fuchsia gracilis*, ou mieux le *F. macrostemma gracilis* et d'autres espèces semblables, *F. macrostemma globosa*, *F. macrostemma Riccartoni*, hivernent également bien sous une légère couverture. Le *F. macrostemma Riccartoni*, mieux connu sous le nom de *F. Riccartoni*, se distingue par une floraison excessivement riche; il porte des fleurs rouge cramoisi de grandeur moyenne et a un beau feuillage luisant. La plante entière a un aspect élégant et léger. Elle forme, tous les ans, des pousses de 1 à 2 mètres de long entièrement couvertes de fleurs. A l'automne, on la coupe à une hauteur de 10 à 15 centimètres et on la couvre légèrement de mousse. Abrisée de cette façon, elle supporte les hivers les plus rigoureux.

Le *F. Riccartoni* est déjà beau quand on le traite en demi-arbuste, mais il est bien plus beau encore là où il peut se développer en arbuste ou en petit arbre.

(Bulletin de la Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise).

* *

Fixation de l'époque du bouturage des Chrysanthèmes. — D'après M. Lochoy, chef de cultures de S. A. R. le prince de Bulgarie, l'époque du bouturage du Chrysanthème, envisagée pour chaque culture spéciale, ne saurait être uniforme

pour toutes les parties de la France; car, au point de vue végétatif, il y a près d'un mois d'écart entre l'extrême-nord et l'extrême-sud, et pour arriver au même résultat à une époque déterminée, le point de départ devra être différent. De plus, la végétation subira l'influence des climats locaux et des années très variables.

Il résume ainsi cette question :

1° Bouturer dès décembre les plantes destinées à former des tiges et des spécimens. On n'a jamais trop de temps pour obtenir un développement parfait.

2° Rejeter complètement le bouturage en janvier pour la culture en pots à la très grande fleur. A cette époque, les insuccès sont nombreux, les fleurs ne sont jamais plus belles qu'avec des boutures de fin février, et les plantes ont une tenue déplorable; il ne sera fait d'exception à cette règle que pour la grande fleur cultivée en pleine terre.

3° Bouturer en fin février pour la culture en pots à trois ou quatre fleurs, et ne pas perdre de vue que pour obtenir des résultats vraiment supérieurs, on devra restreindre son choix à un petit nombre de variétés, 35 à 40 au plus; et s'il s'agit d'une exploitation commerciale, 8 à 10 suffisent.

4° Bouturer du 1^{er} au 10 avril toute la collection, en avançant de quinze jours les variétés tardives.

Avec cette culture, on obtiendra des pieds de quatre à cinq fleurs; c'est la vraie plante de marché et d'exposition.

C'est aussi en mars-avril que s'effectuent les bouturages pour plantations en pleine terre.

5° Bouturer en mai les variétés à développement rapide (un petit nombre), pour obtenir de jolies potées de fleurs moyennes ou une belle grande fleur.

Ces observations faites sous un climat moyen, il sera facile d'avancer ou de reculer l'époque du bouturage pour obtenir le but qu'on se propose.

(*Annales de la Société horticole de l'Aube.*)

* *

Contre le Puceron lanigère. — Un moyen préconisé, expérimenté depuis quelques années et qui donne de très bons résultats sans nuire à la végétation, est l'essence minérale pure (celle dont on se sert pour brûler), appliquée au moyen d'une burette de machine à coudre ou de vélocipède.

Pour opérer on prend la branche atteinte d'une main, et de l'autre on verse le liquide qui tombe goutte à goutte.

L'opération est d'autant plus facile à suivre et concluante qu'à mesure que le liquide tombe sur l'insecte, celui-ci est foudroyé et change de couleur.

Si on peut assurer que l'essence minérale n'est pas nuisible au bois et que les plaies se recouvrent très bien, on ne peut en dire autant du pétrole, qui brûle l'écorce et contient un corps gras qui, par son séjour, est nuisible à la végétation.

(*L'Apiculteur.*)

* *

La véritable époque de la plantation des Fraisiers. — Dernièrement en causant avec le distingué professeur de la Société d'horticulture de Soissons, M. Grosdemarge, nous avons appris que le Fraisier à gros fruits pourrait être cultivé comme plante annuelle

Ce système recommandé par cet aimable professeur, consiste à planter en juillet, les stolons des Fraisiers: dès le printemps suivant, la récolte est abondante et magnifique. Cela permet d'employer moins de surface de terrain pour la récolte de cet excellent fruit.

En effet, si le Fraisier est renouvelé chaque année il lui faut peu d'espace; en les plantant à 0^m30 centimètres en tous sens, cela suffit.

Dans l'ancienne plantation qui durait trois ans, on espaçait les plantes de 50 centimètres à un mètre. La différence est sensible et l'expérience mérite d'être tentée.

Pour cette plantation de juillet, il faut des soins d'arrosements, car, souvent à cette époque il fait chaud et sec.

Les arrosements se pratiquent le soir : un fort paillis est nécessaire.

Au moment de la plantation on protège les plantes s'il fait sec, avec des tiges d'asperges ou de toiles, pendant quelques jours.

(*Société régionale d'horticulture du Nord de la France*).

* *

Moyen de donner de la vigueur aux arbres fruitiers. — On voit dans beaucoup de jardins des arbres malades par le manque de sève, et qui, le plus souvent, arrivent à une fin prématurée. On se sert d'un procédé qui a donné des résultats satisfaisants.

La manière d'opérer est très simple. Il suffit de découvrir en hiver les racines d'un arbre quelconque, qui manque de vigueur, d'en rechercher les plus grosses, et d'y faire avec la scie des incisions assez profondes en différents endroits. On recouvre ensuite les racines avec la meilleure terre de jardin. L'année suivante, l'arbre a développé au-dessus des incisions une grande quantité de petites racines, qui sont autant de suçoirs fournissant à l'arbre la quantité de sève dont il a besoin.

Il arrive aussi que les arbres greffés sur cognassier, étant plantés dans un terrain qui ne convient qu'à des arbres sur franc, ne poussent que médiocrement. On remédie à cet état de choses en affranchissant ces arbres, c'est-à-dire en pratiquant des incisions dans le bourrelet et au-dessus du sol; on l'enterre en rapprochant la terre autour. On emploie la scie comme préférable pour cette opération.

On n'entend parler ici que des arbres qui manquent seulement de végétation; car, pour les arbres vieux et usés, l'incision est inutile et ne saurait leur rendre la vie.

(*Lyon horticole*.)

* *

L'azote pour les chrysanthèmes. — Tous les engrais orga-

niques qui ont été préconisés pour la culture du chrysanthème ont le défaut considérable, surtout au printemps, quand on donne aux jeunes chrysanthèmes une proportion d'azote par trop grande sous forme de purin, guano, etc., d'inciter à la formation de tissus mous, de tiges qui s'élancent et de larges feuilles molles qui résistent plus ou moins aux insectes et maladies cryptogamiques pendant la première période de formation, qui est de très grande importance. Nous devons insister sur des bases excessivement riches en potasse et phosphate.

A mesure que la végétation s'avance, le besoin d'azote se fait sentir de plus en plus, et après des expériences comparatives faites sur des chrysanthèmes, j'ai reconnu que cet azote, dans certains cas, donné sous forme de chlorhydrate d'ammoniaque, ce qui semblera extraordinaire à un certain nombre de cultivateurs, donne des résultats frappants. Il y a des chrysanthèmes qui semblent avoir besoin de chlore.

(*L'Horticulteur chalon nais*.)

* *

Les Enfants et les Fleurs. — Chaque année, au printemps, chacun des élèves d'une école reçoit, dans un pot de terre, une bouture en bonne santé; il l'emporte chez lui, il la soigne pendant tout l'été. Avant les gelées, chacun doit rapporter à l'école, en un jour fixé, sa bouture, devenue plante, ou le pot de terre veuf de ses espérances. Ce jour là est un jour de fête; la classe est toute fleurie, car les échecs sont rares; les dames corsent d'un peu de sirop, de quelques gâteaux, le léger lunch de l'après-midi; des prix sont attribués aux plantes les mieux venues, et les lauréats sont fiers tout autant que les plus glorieux propriétaires de Chrysanthèmes monstres au Cristal palace. On chante, on se réjouit, puis on se sépare, chaque enfant remportant son élève, et on se promet de recommencer après les mauvais jours. Certains arrivent à conserver la plante soignée avec sollicitude, et se

composent ainsi un petit jardin pour la traditionnelle fenêtre haut perchée, dont l'œil du passant se réjouit.

(*Journal d'Horticulture du Nord.*)

* *

Une excellente Salade. — M. Léon Duval présente un lot de Chicorée Witloff, nommée aussi Endive et Chicorée de Bruxelles, et il indique la manière d'obtenir une excellente salade par l'étiollement des pousses, semblable à celles qu'il met sous les yeux de ses collègues. Dans une cave, un sous-sol ou même un cellier à l'abri de la gelée, on creuse une petite fosse et on dresse les racines debout les unes contre les autres, puis on recouvre le tout de vieille terre de bruyère ou de terreau mélangé de sable bien humide sur une faible épaisseur; lorsque les pousses commencent à se montrer, on ajoute une petite couche de terreau et on attend que les pousses aient une hauteur suffisante pour être consommées, mais il ne faut pas arroser. Cette Chicorée traitée ainsi donne une salade excellente.

(*Bulletin de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.*)

* *

Chrysanthèmes miniature. — On obtient des Chrysanthèmes miniature en procédant de la façon suivante :

Dans la première quinzaine d'août, on choisit des boutures portant à leur extrémité un bouton couronne réservé quelques jours auparavant. On introduit ces boutures dans de petits godets remplis de terre préparée avec des engrais spéciaux (engrais papillon, engrais Truffaut, etc.) pendant l'hiver, à laquelle on ajoute un tiers de sable blanc environ. Ces boutures sont placées sur une vieille couche et tenues jusqu'à la reprise sous un verre blanchi, puis on les repote dans des godets de 5 à 7 centimètres. Ces plantes minuscules, portant des fleurs relativement énormes, sont d'un emploi facile pour l'ornementation des jardinières; elles prouvent, une fois de

plus, que les Chrysanthèmes, si remarquables par leur floraison originale et leurs coloris si vifs et si variés, se prêtent à tous les genres de culture et, par cela même, deviennent une ressource inépuisable pour les horticulteurs.

(*Bulletin de la Société centrale d'horticulture du Nord.*)

* *

Rusticité des Cannas italiens. — M. Dauthenay, de la *Revue horticole*, conseillait dernièrement pour la conservation des Cannas italiens, de les maintenir l'hiver dans une demi-végétation. Or voici que M. F. Morel, de Lyon, vient de constater que toute une corbeille de ces plantes, laissée en pleine terre l'hiver dernier a très bien supporté les froids rigoureux et a repoussé de plus belle ce printemps.

Ce qui avait donné à M. Morel l'idée d'essayer cet hivernage en pleine terre, c'est l'analogie de végétation avec les vieux Cannas qu'il avait vu traiter ainsi autrefois. Les Cannas italiens sont bien plus vigoureux, vivaces et rustiques que les Cannas dits « florifères. » Ceux-ci, dès qu'on cherche à leur faire passer l'hiver dans un local non chauffé ou mal éclairé, « fondent » avec facilité et périssent.

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Allier.*)

* *

Mastic pour fixer les vitres des serres. — Cette colle joint et lie si fortement les carreaux avec leurs cadres, que ni l'eau ni l'air ne peuvent s'ouvrir un passage à travers, quelque temps qu'il fasse. Pour la composer, on prend du vernis d'imprimeur que l'on met dans un mortier chaud et qu'on mêle avec du blanc d'Espagne pilé bien fin et un peu de litharge, de façon à en former une masse molle. On frotte et on enduit de cette composition les bords du cadre sur lesquels doit reposer le verre dont les extrémités sont aussi recouvertes de la même colle, distribuée avec égalité. Si le vernis est bon, la colle doit être sèche en six heures au dehors et plus tôt au dedans. Elle est si tenace que, lors

même que le cadre pourrait, les carreaux ne se détacheraient que difficilement. Elle sert aussi pour recoller les vitres cassées ou fendues. On la conserve très bien dans une vessie mouillée tenue dans un endroit humide.

(Lyon horticole.)

* *

Les Araignées et les Arbres fruitiers. — Doit-on détruire les araignées qui ont élu domicile dans les murs garnis d'arbres fruitiers ? Non, selon l'avis de bon nombre d'arboriculteurs. Non seulement l'araignée — j'allais dire cette vilaine bête — n'attaque pas les fruits, mais encore elle est l'ennemie des insectes dont les larves se nourrissent de feuilles et de fruits. D'énormes araignées sont même de taille à lutter avec les perce-oreilles qu'elles réussissent à entraîner dans leur retraite. La morale de ceci, c'est qu'il ne faut pas détruire les araignées sur les espaliers. Au besoin même, on pourrait en placer et en élever dans cette intention.

(Le Jardin.)

* *

Culture des Orchidées. — M. Léon Duval fait connaître un mode de culture des Orchidées encore peu répandu, consistant dans la substitution du terreau de feuilles à la terre de Polypode, dont le prix devient de plus en plus élevé. Il montre les excellents résultats que l'on peut obtenir avec ce substratum, en mettant sous les yeux de l'assemblée des plantes appartenant à des genres et à des espèces très variés, dont la végétation est des plus remarquables.

(Journal de la Société nationale d'horticulture de France.)

* *

Conservation des Tuteurs. — Pour conserver les tuteurs, il suffit de les immerger pendant quarante-huit heures dans un bain de sulfate de cuivre au vingtième et de les faire sécher à l'air libre.

(Bulletin de la Société d'horticulture de la Haute-Vienne).

**Conformément au Règlement,
les Lecons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois de Septembre**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1883, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite . . .	10 fr.
3 fois de suite . . .	6 »»		12 fois de suite . . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.